

Réf. : LV/CD/LP

Paris, le 16 mai 2017

APPEL DE CANDIDATURES

CHARGE.E DE MISSION ENSEIGNANT.E DETACHE.E POUR UN AN – Temps plein ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMÉA ILE-DE-FRANCE

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Ministère de l'Éducation nationale et se référant au projet Associatif national des Ceméa, l'Association territoriale des Ceméa Ile-de-France recrute un personnel de l'Éducation nationale en remplacement de Farida Gillot qui réintègre au 1^{er} juin 2017.

1. POSTE

Ce poste est rattaché au secteur « Ecole » de l'ARIF et en lien très étroit avec les différents secteurs d'activité en Ile-de-France.

Il est classé au 1^{er} profil de responsabilité du groupe F des métiers de la pédagogie de la recherche & développement de l'accord d'entreprise des Ceméa (indice 380 CCNA), auquel s'ajoute cas un forfait-jours de 10 points.

Il est à pourvoir à temps plein, en détachement, pour un an, renouvelable chaque année.

2. MISSIONS

Animer, dynamiser le réseau :

- Animer, dynamiser, renforcer le réseau de militant.e.s impliqué.e.s dans le secteur et le pôle.
- Impulser, dynamiser l'étude et la réflexion pédagogique.
- Participer à l'encadrement et la formation de services civiques.
- Coordonner son travail avec les responsables de l'Association, en cohérence avec le projet régional d'actions et de développement.

Agir dans le domaine des formations et des interventions Dans et Autour de l'Ecole :

- Coordonner les dispositifs Dans et Autour de l'Ecole dans lesquels les Ceméa sont partie prenante (Réussite Educative, dispositifs relais, engagement et citoyenneté sur Paris, être plus particulièrement référent.e sur l'académie de Créteil et en appui sur Paris...).
- Elaborer, réaliser et gérer des actions de formations des personnels de l'Éducation (Enseignant.e.s, Agent.e.s territoriaux.ales...).

Agir dans le domaine des formations et de l'accompagnement aux usages du numérique :

- Elaborer, réaliser et gérer des actions de formations du pôle et accompagner les formateur.rice.s occasionnel.le.s en conséquence.

Représenter les Ceméa auprès des institutions, des services et des collectivités :

- Poursuivre le développement des relations avec l'Éducation nationale (Rectorat, ESPE, DSDEN...), le Conseil Régional.

Etre en responsabilité des actions « Ecole » :

- Poursuivre le développement en lien avec l'autre chargée de mission et le comité de direction de l'Association régionale.
- Organiser, coordonner, réguler et contrôler.
- Assurer le suivi administratif et budgétaire.
- Assurer le lien avec le réseau national Ceméa en participant aux commissions, groupes d'appuis et/ou groupes de travail en lien avec les secteurs et pôles concernés.
- Participer aux principales manifestations nationales du réseau Ceméa.

3. COMPETENCES REQUISES

- Avoir une bonne connaissance des enjeux éducatifs, culturels et de citoyennetés.
- Être un.e praticien.ne du numérique éducatif et des usages en formation d'adultes.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets et des actions pédagogiques (ex. festival de l'éducation à l'image, actions dans les collèges et lycées en lien avec les maisons des lycéen.ne.s...).
- Concevoir et conduire les aspects de gestion des cycles de formation et de projets (ex. gestion prévisionnelle de l'action sur le plan comptable, administratif, pour un module).
- Avoir une expérience dans la formation de formateur.rice.s (ex. conception et animation d'un module).
- Être en capacité de participer à l'élaboration de nouvelles offres de formation et d'actions.
- Pratiquer et conduire le travail en équipe et en transversalité.

4. PROFIL

- Être enseignant.e titulaire du Ministère de l'Education nationale.
- Être titulaire d'un diplôme Universitaire de niveau I, ou équivalent (type master applications informatiques, médias, e-formation), serait un plus.

5. CADRE DE L'EMPLOI

Par délégation du Directeur général, la fonction employeur sera exercée par la Directrice de l'Association territoriale. Le poste est soumis à l'application de l'accord d'entreprise des Ceméa. Le/La titulaire du poste partagera donc les conditions de travail de tou.te.s les salarié.e.s.

Le détachement est soumis au cadre général de la fonction publique ; il est demandé pour un an, renouvelable chaque année, dans un cadre conjoint.

Comme pour tou.te.s les fonctionnaires détaché.e.s, le salaire brut ne peut être inférieur à celui correspondant au traitement brut indiciaire (l'ensemble des rémunérations liées au poste ou à ses conditions d'exercice au sein de l'éducation nationale n'est pas concerné par cette garantie).

Le poste est basé à Aubervilliers et il exige de la disponibilité et de la mobilité, tant régionale que nationale.

Dans le cadre de ses fonctions, le/la titulaire du poste sera conduit.e à participer à des soirées, des week-ends et à des activités pendant les vacances scolaires.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base du décompte en jours applicable à l'encadrement (Article 4.3 de l'accord d'entreprise relatif à l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail du 31 janvier 2000).

6. PROCEDURE

Le poste est à pourvoir dès que possible.

La demande de détachement doit pouvoir être néanmoins transmise aux différentes administrations dans un délai de trois mois avant la prise de fonction.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser, dès maintenant.

De préférence par mail à **elisabeth.medina@cemea-idf.org**

Ou par courrier postal :

**Association Régionale des Ceméa Ile-de-France
A l'attention d'Elisabeth MEDINA - Directrice association régionale Ceméa Ile-de-France
65 rue des cités - 93300 Aubervilliers**

Jean-Luc CAZAILLON